

6^{es}

assises nationales de la qualité de l'environnement

SONORE

14 décembre 2010

**Maison de la Chimie
28, rue Saint Dominique
Paris 7^e**

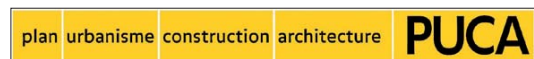
15-16 décembre 2010

**Conseil économique,
social et
environnemental
9, Place d'Iéna
Paris 16^e**

**ATTENTION
CHANGEMENT
DE LIEU**

Organisées par le Centre d'information
et de documentation sur le bruit,
sous le haut patronage du ministère
de l'Écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer





Rendez-vous incontournable de tous les acteurs de la qualité de l'environnement sonore, les Assises revêtiront cette année un caractère exceptionnel puisqu'elles seront l'occasion de faire le bilan de 30 ans de politiques du bruit et de recherche en acoustique.

De la création de la Mission Bruit du ministère de l'Environnement à aujourd'hui, beaucoup de politiques ont été mises en œuvre ; des progrès scientifiques et techniques considérables ont été accomplis et tous les divers acteurs concernés se sont fortement investis.

Malgré cela, les attentes de la population sont toujours particulièrement fortes, ainsi que le montre la dernière enquête TNS SOFRES de mai 2010 (deux Français sur trois s'estiment gênés par le bruit à leur domicile).

Ce paradoxe vaut-il pour tous les aspects de la problématique ?

Quel état des lieux peut-on dresser, secteur par secteur ? D'autres voies nouvelles, à défricher pour les années à venir, ne mériteraient-elles pas d'être explorées ? Le point de vue de nos voisins européens pourrait-il éclairer notre réflexion ? Autant de questions auxquelles les séances plénières (politiques) et les ateliers (techniques) tenteront de répondre.

Ces Assises s'adressent donc à un large public, aux professionnels de l'acoustique bien sûr, mais également aux élus et opérateurs des collectivités territoriales impliqués dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement, de transports, de construction ou de santé.

Cette manifestation intéresse aussi les urbanistes, architectes, thermiciens, responsables de laboratoires de recherche, fabricants de matériaux acoustiques, professionnels du secteur de la santé, représentants d'associations...

Mardi 14 Décembre 2010

9h00-12h30

En préambule des Assises, la Société Française d'Acoustique propose un atelier « Perspectives de R&D en acoustique de l'environnement et du bâtiment » (voir plus loin Atelier 4) et le Conseil national du bruit tient son assemblée plénière (possibilité de s'inscrire en auditeur libre auprès de Gérard Cambon 01 40 81 87 96)

13h30 Café d'accueil

14h00

OUVERTURE OFFICIELLE DES ASSISES

- **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement**
 - **Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil Economique, social et environnemental**
 - **Eric DIARD, Président du Conseil national du bruit**
 - **Karl FALKENBERG, Commission européenne, Directeur Général Environnement**
-

15h00

INAUGURATION DE L'ESPACE EXPOSANTS

15h30

PLÉNIÈRE 1

APPROCHE RÉGLEMENTAIRE

Président de séance : Thierry MIGNOT, président d'honneur du CNEJAC, Collège national des experts judiciaires en acoustique

Les bases de la réglementation au travers d'un focus sur deux domaines : bruits de voisinage et qualité acoustique des constructions. Quels indicateurs a-t-on utilisé ? Sont-ils pertinents ? Y a-t-il trop de réglementation ? Y a-t-il trop de technicité dans les textes ? A-t-on valorisé plutôt les droits que les devoirs en dressant des populations les unes contre les autres ? Aboutit-on à un excès de procédures nécessitant des expertises de plus en plus longues et complexes ? La réglementation a-t-elle créé trop d'attentes et donc des frustrations ? Le tour de la problématique sera présenté en trois points : nécessité de la réglementation, difficulté de la réglementation, inconvénients de la réglementation. Un magistrat, un avocat, un président d'association, un responsable de contentieux immobilier apporteront le témoignage de leur vécu professionnel.

Intervenants :

Jacques BRUNEAU, avocat général à la Cour d'Appel de Paris, Jean-Pierre GUALEZZI, auteur du rapport du Conseil Economique et social « le bruit dans la ville », Jean-Marc JACOB, avocat, Ligue Française contre le Bruit, Anne LAHAYE, président de l'Association Antibruit de Voisinage, Bernard MALLET, directeur juridique, Bouygues Bâtiment IdF, Isabelle REY-LEFÈBVRE, journaliste au Monde

17h00

Pause dans l'espace exposants

17h30-19h00

QUATRE ATELIERS EN PARALLELE

Atelier 1 / La Directive européenne 2002/49 sur l'évaluation et la gestion des bruits dans l'environnement

Responsable : Bruno VINCENT, directeur d'ACOUCITE

Il s'agit de faire l'état des lieux des cartographies et des Plans de Prévention (PPBE) réalisés dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants, en France et dans les pays de l'Union européenne. Cela en vue de préparer la phase 2012-2013 concernant les agglomérations de 100 000 à 250 000 habitants. Bilan général quantitatif, dynamique créée par la directive, mutualisation des compétences villes-agglomérations, articulation bruit/ autres dimensions environnementales, mise en place d'une démarche volontaire hors cadre réglementaire, tels seront les thèmes abordés.

Atelier 2 / Éducation à l'écoute

Responsables : Nicolas FRIZE, compositeur, Gérard CAMBON, secrétaire général du CNB

Le ministère de l'Ecologie a montré l'intérêt qu'il porte à la pédagogie de l'écoute en finançant, avec les ministères de l'Education nationale, de la Culture, de la Santé, la réalisation et l'édition d'un guide à destination des enseignants « Ecoute-écoute », diffusé dans toutes les écoles maternelles et primaires. Il souhaite maintenant réfléchir à d'autres programmes publics en direction des jeunes mais aussi d'autres catégories d'utilisateurs. L'atelier proposera donc, après un bref rappel de ce qu'est la prise en compte de l'Environnement Sonore depuis les années 70, un travail en commun, tourné vers des propositions d'avenir, en termes d'éducation, de sensibilisation, de pédagogie et de politique culturelle de l'environnement sonore, autour de trois thèmes : les objectifs des actions à venir, les publics à rencontrer, les moyens à conquérir.

Atelier 3 / Urbanisme autour des aéroports

Responsable : Patricia LEMOYNE DE FORGES, Présidente de l'ACNUSA

L'ACNUSA a toujours porté une attention particulière à la maîtrise de l'urbanisation au voisinage des aéroports dans un souci de garantir au mieux la tranquillité des riverains. En 2009, la loi est venue assouplir le dispositif des plans d'exposition au bruit des aéroports dont le trafic est plafonné, en supprimant la zone C, offrant ainsi des possibilités de densifier la ville. Quels sont les enjeux économiques, sociaux, sanitaires, quels sont les risques ? Qu'en pensent les maires, d'une part, et les riverains d'autre part ? Faut-il clarifier les textes ? Les acteurs de terrain apporteront leurs points de vue et leurs propositions.

Atelier 4 / Perspectives de R&D en acoustique de l'environnement et du bâtiment

Responsable : Fabrice JUNKER, GABE - SFA

Cet atelier organisé par la Société Française d'Acoustique débute le mardi matin en « pré-assises », de 9h00 à 12h30 et reprend à 17h30 pour présenter la synthèse des discussions du matin et dégager des perspectives ; les inscriptions à l'atelier 4 se font sur le site de la SFA : <https://intranet.sfa.asso.fr/archives/J62-GABE>

L'objectif de cet atelier est de parvenir à définir des axes de Recherche et Développement à moyen et long-terme en mettant en évidence les principaux verrous scientifiques dans des domaines assez interdépendants et pourtant souvent traités de manière distincte que sont la propagation acoustique dans le bâtiment et celle dans l'environnement. Il sera organisé sous forme de discussions autour de la présentation de situations réelles rencontrées par les ingénieurs et/ou chercheurs permettant de révéler des blocages scientifiques et de dégager des pistes de recherche.

Mercredi 15 décembre 2010

08h30

QUATRE ATELIERS EN PARALLELE

Atelier 5 / Intégrer les commerces en centre-villes

Responsables : Philippe RITTER, directeur de l'Ecologie urbaine à la Ville de Lyon et Jean-Claude SCOUPE, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine

Les maires sont confrontés à un nouveau désir des habitants à un retour des activités en centre ville : ils souhaitent des cafés avec des terrasses, des marchés, des quinzaines commerciales, des commerces de proximité mais en même temps ils ne veulent pas de nuisances. Des solutions favorisant la cohabitation existent. Cet atelier présentera l'avis du CNB sur les conditions d'implantation des moyennes surfaces en centre-ville et le guide « Comment lutter contre le bruit ? À chaque bruit sa solution » réalisé par la CCIP 92 et la Ville de Rueil-Malmaison. Des témoignages de professionnels illustreront ces démarches.

Atelier 6 / La Fondation de France et les environnements sonores : de l'Appel à projets à la création d'un réseau d'acteurs

Responsable : Thierry GISSINGER, Programme Environnement de la Fondation de France

La Fondation de France, dans le prolongement de l'appel à projets dont le bilan sera brièvement présenté, souhaite accompagner la création d'un réseau d'acteurs œuvrant de différentes manières à la reconnaissance, la sauvegarde et l'amélioration des environnements sonores afin de capitaliser les projets éducatifs qu'elle a soutenus sur le terrain, de développer le partage d'expériences et de compétences et d'améliorer la prise en compte des enjeux liés à la question de l'environnement sonore. Ce réseau est ouvert à tous ceux qui se reconnaîtront dans le manifeste de l'environnement sonore qu'elle présentera aux Assises.

Atelier 7 / Acheter silencieux : une information simplifiée mais fiable peut-elle encourager le public à choisir des produits plus silencieux

Responsables : Patrick CELLARD, Laboratoire national d'essais et Jean TOURRET, INCE-Europe (International Noise Control Engineering)

Les acheteurs, que ce soient les consommateurs, les responsables de collectivités locales ou les chefs d'entreprise, ont du mal à s'y retrouver lorsqu'ils souhaitent acheter un aspirateur, une benne à ordures ou une rotative plus silencieuse. Pourrait-on imaginer un étiquetage simplifié pour éduquer les différents publics à acheter plus silencieux ? Quel affichage des niveaux sonores utiliser pour concilier simplicité et représentativité ? Comme pour les économies d'énergie, est-il facile et/ou possible de donner une information compréhensible par le grand public ? Faut-il passer d'une échelle absolue numérique à une échelle plus visuelle et relative, permettant de situer un appareil dans une famille de machines ? Des acousticiens, des syndicats professionnels, des industriels, des associations de consommateurs, feront des propositions.

Atelier 8 / Bruit, calme et éco-quartiers

Responsable : Laurent DROIN, SOLDATA ACOUSTIC

La directive européenne sur l'environnement sonore fait travailler les villes sur une grande échelle, avec la cartographie de l'ensemble de leur territoire et l'élaboration d'un plan de prévention global. Cet atelier travaillera sur une échelle beaucoup plus réduite, celle du quartier. À l'image de la lutte contre la pollution atmosphérique ou de la maîtrise énergétique, la prise en compte de l'acoustique doit être intégrée dès le début des projets d'aménagement de l'espace. Les enjeux de mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle sont fortement corrélés aux solutions apportées pour l'environnement sonore.

10h00

PAUSE DANS L'ESPACE EXPOSANTS

10h30-12h00

PLÉNIÈRE 2

APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Président de séance : Jean KERGOMARD, ancien président de la Société Française d'Acoustique

Il s'agit de faire le bilan des trente dernières années en termes de progrès de la recherche, de la technique, de la formation et de la professionnalisation des acteurs, et de mettre en évidence les points de blocage, les verrous à faire sauter. Cette plénière fera le tour de la problématique, tous secteurs confondus, puis des focus seront faits sur le secteur automobile, le secteur aéronautique, les outils de modélisation, la recherche médicale sur l'audition.

Intervenants :

Laurent GAGLIARDINI (PSA), Pierre LEMPEREUR (Airbus), Professeur Paul AVAN, faculté de médecine de Clermont-Ferrand, Jérôme DEFRANCE, CSTB, Patrick LUQUET, 01dB

12h00

DEJEUNER DANS L'ESPACE EXPOSANTS

14h00-15H30

PLÉNIÈRE 3

APPROCHE TERRITORIALE, POLITIQUES DES VILLES

Président de séance : Pascal VALENTIN, chef de la mission Bruit et agents physiques, MEEDDM

La ville est au centre de l'amélioration et de la valorisation de l'environnement sonore. Quel bilan peut-on tirer des actions menées depuis les premiers contrats de villes pilotes «BRUIT» dans les années 80 jusqu'aux Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement demandés par la directive européenne 2002/49. Quelles sont les solutions techniques dont disposent les villes pour réduire les nuisances sonores ? Quels types de concertation les acteurs locaux mettent-ils en place pour favoriser le «mieux vivre ensemble»? La préservation de « zones calmes », prévue par l'Europe, permettra-t-elle de dépasser la simple réduction des niveaux sonores et d'enrichir les politiques locales d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore. De quel soutien peuvent bénéficier les petites communes dans le cadre de la réorganisation des services de l'Etat ? Des élus et représentants des villes, apporteront leurs témoignages dans tous ces domaines. Le CIDB présentera le label « Paysages sonores des villes » qu'il lancera en 2011.

Intervenants :

Jean-Claude ANTONINI, maire d'Angers, Denis BAUPIN, maire adjoint de Paris, Jean-Pierre HAVRIN*, adjoint au maire de Toulouse, Gilles SOUET, Agence Régionale de Santé du Centre, un représentant de Bruxelles Capitale

15h30

PAUSE DANS L'ESPACE EXPOSANTS

16h00-17H30

TROIS ATELIERS EN PARALLELE

Atelier 9 / Percoler les connaissances acoustiques vers les autres disciplines

Responsable : Jean-Baptiste CHENE, Chef de division, Laboratoire acoustique CSTB

Basé sur l'exemple de la filière construction, cet atelier a pour objectif de réfléchir à la manière d'introduire les exigences acoustiques dans les pratiques de tous les corps de métier de manière simple, pratique, illustrée, sans théories acoustiques. Deux niveaux de diffusion seront abordés : horizontal, c'est-à-dire vers les acteurs intervenant dans la conception des bâtiments : architectes, bureaux d'études thermiques, aérauliques pour qu'ils soient suffisamment avertis des conséquences acoustiques de leurs divers choix ; vertical, vers tous les corps de métier intervenant dans la mise en œuvre.

Atelier 10 / Design sonore

Responsables : Bernard DELAGE, architecte, Via Sonora et Pascal LEMONNIER, Secrétaire permanent adjoint du PUCA

Le design sonore, c'est l'art des sons, des silences et des bruits mis au service chacun, dans son quotidien. Il permet d'aborder de manière sensible les questions d'aménagement des territoires et des villes, par la conception de sons fonctionnels et la recherche du meilleur son pour rendre le meilleur service. Il concerne les véhicules, les objets, les équipements, les mobiliers aussi bien que les espaces construits et les logements.

L'atelier mettra en débat, notamment, les questions suivantes :

- plus de sons = moins de bruits ?
- quelles sont les cultures «jeunes» qui influencent le vocabulaire du design sonore (manga, rap, slam) ?
- le design sonore peut-il favoriser le «vivre ensemble» ?

Cette problématique est au centre des réflexions du Plan Urbanisme Construction Architecture dont le programme de recherche et d'expérimentation Logement design pour tous sera présenté.

Atelier 11 / Ecrans acoustiques : progrès techniques et normatifs

Responsable : Gilles GIORA, président de l'Association Professionnelle des réalisateurs d'écrans acoustiques

Afin de satisfaire les besoins de protection acoustique des populations exposées aux bruits des transports terrestres, les pouvoirs publics ont réalisé au départ des ouvrages monumentaux comme en témoigne l'écran de l'Hay les Roses sur l'A6. Le concept a ensuite été épuré jusqu'à se focaliser sur le développement des produits, passant de l'écran basique vertical réfléchissant à l'écran incliné absorbant, en ajoutant des éléments annexes comme des couronnements, en combinant les matériaux ou les fonctions (sécurité et acoustique, dépollution...). Cette évolution, dont l'aboutissement a été atteint avec le marquage CE des produits et leur standardisation, n'a-t-elle pas entraîné un appauvrissement des solutions proposées ? Ne devrait-t-on pas à l'avenir réfléchir plutôt en termes d'ouvrages d'art intégrés dans un ensemble, la route durable, et faisant partie du patrimoine, cela d'autant plus que les grands projets sont désormais entre les mains de groupements Conception / Réalisation / Exploitation ? Cet atelier s'attachera à réfléchir à cette nouvelle orientation.

19h00

CROISIERE-COCKTAIL SUR LA SEINE OFFERTE PAR LE GIAC

20h30

DINER A LA TOUR EIFFEL



Jeudi 16 décembre 2010

08h30

TROIS ATELIERS EN PARALLELE

Atelier 12 / Transports terrestres et environnements sonores urbains

Responsable : Pierre-Olivier MATTEI, LMA-CNRS

Le groupe de recherche « Bruit des transports » créé par le CNRS a travaillé, de 2002 à 2009, sur l'impact sonore des transports et leur perception par la population. Un bilan de ces travaux sera présenté par les principaux acteurs de terrain. Un nouveau groupe de recherche aux ambitions élargies à l'urbain et à l'Europe, baptisé VISIBLE (VILLE Silencieuse duraBLE), a pris la suite ; il représente l'aspect prospectif de l'atelier.

Atelier 13 / La vie nocturne en centre-villes

Responsable : Philippe RITTER, directeur de l'Ecologie urbaine à la Ville de Lyon

Les activités de loisirs, les bars musicaux, les restaurants avec terrasses, les lieux musicaux correspondent à une forte demande de nos concitoyens et sont une nécessité absolue pour faire vivre les villes, les rendre attractives, aussi bien pour les habitants que pour les touristes. Toutefois, la cohabitation est devenue difficile, notamment depuis la loi Evin sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics qui a entraîné une augmentation des terrasses et des rassemblements sur les trottoirs. Comment concilier les attentes tout aussi légitimes de ceux qui veulent travailler et se distraire et de ceux qui souhaitent dormir ? Des exemples de concertation seront présentés par différentes villes.

Atelier 14 / Intégrer l'acoustique dans les politiques environnementales

Responsable : Philippe GUIGNOUARD, président désigné du GIAC

Le Grenelle de l'environnement a mis en avant les grands enjeux : réduction des gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables, amélioration de la qualité de l'air...

La thématique Bruit a failli être absente des débats et a été ajoutée en dernière limite et sur trois sujets précis : bruit des avions, rattrapage des points noirs « Bruit », développement des observatoires.

Il s'agit donc pour les acteurs de l'environnement sonore de voir comment ils peuvent s'intégrer dans les politiques définies comme prioritaires par le Gouvernement : isolation thermique des bâtiments, réduction des consommations d'énergie des véhicules, réduction de la pollution atmosphérique, amélioration des ambiances de travail ...

10h00

PAUSE DANS L'ESPACE EXPOSANTS

10h30-12h00

PLÉNIÈRE 4

APPROCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Président de séance : Jacques LAMBERT, économiste, Directeur de recherche au Laboratoire Transports et Environnement de l'INRETS

Environ 40 % des Français se disent affectés par le bruit de l'environnement, en particulier celui des transports. Quel coût social représentent ces nuisances ? Qui le supportent ? Comment ce coût est-il pris en compte dans les décisions publiques, comme les projets de transport ? Quels instruments économiques sont utilisés pour réduire ces nuisances. C'est à cette série de questions que les intervenants, en provenance du monde académique et de l'administration, tenteront d'apporter un éclairage en s'appuyant non seulement sur les travaux de recherche, mais aussi sur les pratiques opérationnelles des 30 dernières années. Par ailleurs, si le bruit coûte, il rapporte aussi aux industriels et à l'ingénierie du secteur, à l'industrie pharmaceutique, etc.... Cet aspect sera également abordé.

Intervenants :

John NELLTHROP, Institute for Transport Studies, Leeds, Christophe SANSON, Maître de conférences à l'Université Paris I, Bridget SHIELD, London South Bank University/Hear it, Anne-Marie WATTELLIER*, Electrolux

12h00

DEJEUNER DANS L'ESPACE EXPOSANTS

14h00-15h30

PLÉNIÈRE 5

APPROCHE CULTURELLE ET SOCIÉTALE

Président de séance : Henri TORGUE, sociologue et urbaniste, Centre de recherche sur l'espace sonore (CRESSON)

La question du bruit et des nuisances sonores est régulièrement désignée dans les sondages comme le premier problème environnemental dont souffre la population. Derrière ce constat se profilent des questions de santé et de mal-être, des questions d'inégalités et de ségrégation urbaine. Face à la nuisance, la mise en œuvre d'une réglementation et d'une protection physique ont été une première réponse, mais l'enjeu véritable n'est-il pas de concevoir d'autres rapports à l'espace, au bruit, aux autres, ... Cette plénière permettra grâce à des approches croisées (sociologue, architecte, urbaniste, musicien...) de réfléchir à l'évolution de la société pour mieux intégrer la dimension sonore.

Intervenants : Guillaume FABUREL, Institut d'urbanisme de Paris, Nicolas FRIZE, compositeur, Philippe LOISELET, Observatoire du bien-être Loiselet & Daigremont, Atanase PÉRIFAN, Président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité, Créateur de la «Fête des Voisins» A l'issue de cette plénière, Christian HUGONNET, Président de la Semaine du Son, présentera le programme de l'édition 2011

15h30-17h00

VERS DE NOUVELLES PISTES D'ACTIONS : PROPOSITIONS ISSUES DES PLÉNIÈRES ET DES ATELIERS

Session présidée par Dominique BIDOU, président du CIDB

17h00

CLOTURE DES ASSISES

* sous réserve de confirmation





M-MME-MELLE

NOM

PRÉNOM

FONCTION

COLLECTIVITÉ/ORGANISME/SOCIÉTÉ

DIRECTION/DÉPARTEMENT/SERVICE

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Pays :

Tél. : **Fax :**

Courriel:

- S'inscrit aux « Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore » les 14/15/16 décembre 2010 au prix de 560 Euros*.
- Tarif spécial administrations, collectivités locales, associations : 350 Euros*.
- tarif spécial MEEDDM et services déconcentrés : 175 euros*.

* Prix net de taxes le CIDB étant une association loi 1901 non assujétie à la TVA.
En cas de désistement au-delà du 1^{er} décembre 2010, les frais d'inscription restent acquis au CIDB

Mode de règlement

- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du CIDB
- Par virement bancaire au CIC AN Neuilly n° 30066-10361-00010484301-70
- Sur facture en exemplaire (s)

- Souhaite recevoir un bon de réduction SNCF**

La manifestation est homologuée par Air France KLM : pour bénéficier de tarifs préférentiels, télécharger le formulaire sur www.bruit.fr



Date et signature

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS

Maison de la Chimie / mardi 14 décembre 17h30-19h00

- Atelier 1** La Directive européenne 2002/49 sur l'évaluation et la gestion des bruits dans l'environnement
- Atelier 2** Éducation à l'écoute
- Atelier 3** Urbanisme autour des aéroports
- Atelier 4** Perspectives de R&D en acoustique de l'environnement et du bâtiment

Conseil économique et social / mercredi 15 décembre 8h30-10h00

- Atelier 5** Intégrer les commerces en centres-villes
- Atelier 6** La Fondation de France et les environnements sonores : de l'appel à projets à la création d'un réseau d'acteurs
- Atelier 7** Acheter silencieux : une information simplifiée mais fiable peut-elle encourager le public à choisir des produits plus silencieux ?
- Atelier 8** Bruit, calme et éco-quartiers

Conseil économique et social / mercredi 15 décembre 16h00-17h30

- Atelier 9** Percoler les connaissances acoustiques vers les autres disciplines
- Atelier 10** Design sonore
- Atelier 11** Ecrans acoustiques : progrès techniques et normatifs

Conseil économique et social / jeudi 16 décembre 8h30-10h00

- Atelier 12** Transports terrestres et environnements sonores urbains
- Atelier 13** La vie nocturne en centres-villes
- Atelier 14** Intégrer l'acoustique dans les politiques environnementales

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX REPAS

- Déjeuner mercredi 15 décembre
- Déjeuner jeudi 16 décembre

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU COCKTAIL ET AU DINER DES ASSISES

Mercredi 15 décembre 20h30

- Croisière Cocktail sur la Seine
- Dîner à la Tour Eiffel

SONORE

6^{es} Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore



LIEUX DE LA MANIFESTATION

Maison de la Chimie (14 décembre)

28, rue Saint-Dominique
75007 PARIS

M Lignes 8,13,12 Assemblée Nationale, Solférino ou Invalides

BUS 69 (Esplanade des Invalides)

63,73,83,84,94 (Assemblée Nationale)

Conseil économique, social et environnemental (15 et 16 décembre)

9, Place d'Iéna
75016 Paris

M Lignes 9,6 Iéna ou Trocadéro

BUS 32, 63, 82 et 92

ORGANISATION

CIDB

Centre d'information et
de documentation sur le bruit

12/ 14, rue Jules Bourdais
75 017 Paris

www.bruit.fr

RENSEIGNEMENTS

Sylvie Bouin

Tél. : 33 (0)1 47 64 64 62

Fax : 33 (0)1 47 64 64 63

e.mail : bouin@cidb.org

ESPACE EXPOSANTS

Victor Bensasson

Tél. : 33 (0)1 47 64 64 68

Fax : 33 (0)1 47 64 64 69

e.mail : victor.bensasson@cidb.org

Informations et programme détaillé sur le site www.bruit.fr